



67R

# **L'INFOROUTE QUÉBÉCOISE**

**UN ESPACE DE CRÉATION, DE LIBERTÉ ET DE PARTAGE**

Résumé

Mémoire déposé par  
**l'Institut canadien d'éducation des adultes**  
à la  
**Commission de la Culture**  
sur les  
**Enjeux du développement de l'inforoute québécoise**

Préparé par  
Francine Pelletier  
Lina Trudel

13 septembre 1996

Dans ce mémoire, l'Institut propose un ensemble de pistes d'orientation et de moyens visant à faire de l'inforoute québécoise une véritable voie royale pour le développement et la démocratisation de notre société. Dans ce mémoire, nous avons donc traité essentiellement des questions relatives à l'accessibilité à la participation des citoyens ainsi qu'à la culture et à l'éducation.

### **L'accessibilité**

L'accessibilité se situe au coeur des enjeux et elle porte une double injonction: en plus d'assurer l'universalité d'accès aux équipements, il importe aussi de garantir l'accès aux services et aux contenus essentiels pour le développement des personnes et des collectivités.

À cet égard, trois obstacles doivent être surveillés de très près: la multiplication des sites à «valeur ajoutée» payants, la multiplication de «poste de péage» et la concentration des fournisseurs de contenus et d'accès à l'inforoute.

Pour assurer une véritable démocratisation de l'accès à l'inforoute, l'ICEA propose la mise en oeuvre d'un chantier visant l'implantation d'un service de base qui favoriserait l'accès aux outils de communication et aux services d'information et de contenus à «valeur ajoutée» ainsi qu'à des services publics de formation initiale et continue. L'ICEA pense aussi qu'il faut multiplier les points d'accès publics dans les écoles, bibliothèques et organismes socio-comunautaires, etc.

### **Accroître la participation - éviter le contrôle**

Le droit à la communication constitue un élément-clé de la démocratisation des inforoutes. La démocratie électronique doit en effet dépasser la simple possibilité d'enregistrer son vote ou son accord ou désaccord sur un projet de loi. L'inforoute pourrait être utilisée par les pouvoirs publics pour améliorer l'information des citoyens, recevoir leurs commentaires et les inciter à participer à des discussions publiques dont celles portant sur l'implantation de mécanismes de contrôle et de collecte d'informations sur les citoyens.

L'ICEA propose, à cet égard, la création d'un forum public permanent visant l'évaluation préalable des projets de développement de l'inforoute: signature électronique, la mise sur pied d'un service de base, l'élaboration de code de déontologie et règlements, l'encryptage, etc.

## **L'éducation et l'appropriation**

La capacité des personnes d'utiliser les nouvelles technologies pour accroître leur potentiel nécessite le renforcement de compétences fondamentales beaucoup plus que techniques: apprendre à apprendre, à traiter l'information, à porter des jugements critiques et à développer sa créativité. L'éducation pour une réelle appropriation technologique constitue donc une des premières priorités.

De plus, le renouvellement rapide des connaissances et technologies oblige désormais des aller-retour constants entre l'éducation et le travail. L'inforoute nous ouvre à cet égard tout un univers de possibilité quant à l'information et à l'acquisition continue des connaissances.

L'Institut propose donc que l'État soutienne et encourage la création d'un partenariat entre les institutions d'enseignement, Télé-Québec et les réseaux d'éducation non formelle en vue de la création d'un réseau intégré de formation à distance multimédia et inter-ordre d'enseignement.

## **Le défi des contenus**

La guerre pour le contrôle des contenus et des marchés a pris des proportions inégalées avec la convergence technologique et le processus généralisé de déréglementation. Au tournant du siècle, une dizaine d'entreprises mondiales pourraient contrôler l'ensemble des informations et connaissances de la planète. Le Québec devrait diversifier ses stratégies et miser sur les initiatives tant publiques et communautaires que privées pour promouvoir le pluralisme et le développement de contenus à haute «valeur ajoutée».

Il faudrait plus concrètement:

- ❖ s'attaquer à la numérisation des oeuvres au patrimoine culturel (au sens large) pour les rendre accessibles sur l'inforoute.
- ❖ encourager les diverses communautés régionales et locales ainsi que les diverses associations de la société civile à occuper l'espace, à alimenter les inforoutes et à participer aux échanges d'informations et à la réflexion collective.

La bataille contre l'imposition d'une langue véhiculaire unique concerne l'ensemble des peuples. Nous avons donc intérêt à développer des projets en collaboration avec d'autres pays en commençant par ceux de la francophonie. Il faudrait apporter une aide à la traduction de contenus et favoriser le développement de logiciels et d'outils en français.

**Le rôle de l'État**

Pour que l'immense potentiel des inforoutes soit harnaché et maîtrisé dans l'intérêt de la société et de l'ensemble des citoyens, il faut que l'État québécois se dote d'une politique globale en la matière. Tout en s'appuyant sur le dynamisme du secteur privé, l'État doit aussi soutenir les initiatives des organismes oeuvrant dans le secteur de l'économie sociale. L'IOEA invite donc le gouvernement à dépasser la conception étroite visant à restreindre son rôle à celui d'utilisateur modèle, pour embrasser l'ensemble des défis que comportent le déploiement de la société de l'information et du savoir.